

Maintenir et actualiser ses compétences d'intervenant Catec®

RS1731 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	343, 231, 344r
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE · SIRET : 77567145600082

Partenaires habilités

31 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 31 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200017	Former et organiser l'évaluation
ALTIUS	41180144200020	Former et organiser l'évaluation
APAVE	52757314100043	Former et organiser l'évaluation
APAVE ALSACIENNE SAS	30157044600015	Former et organiser l'évaluation
APAVE NORD-OUEST SAS	41967142500751	Former et organiser l'évaluation
APAVE PARISIENNE SAS	39316827300026	Former et organiser l'évaluation
APAVE SUDEUROPE SAS	51872092500032	Former et organiser l'évaluation
Campus Véolia Environnement	44023495300022	Former et organiser l'évaluation
CENTRE REG FORMAT BATIM TRAVAUX PUBLICS	30233143400019	Former et organiser l'évaluation
CNPP ENTREPRISE	34290125300050	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 31 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs1731-maintenir-et-actualiser-ses-competences-d-intervenant-catec/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification des personnels dans le cadre du dispositif Catec® a pour objectif d'harmoniser et développer les bonnes pratiques d'intervention dans les espaces confinés du domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

La certification est valable 36 mois de date à date. Avant la fin de cette période de validité, l'intervenant Catec® doit

suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger la validité de son certificat intervenant Catec®.

Les recommandations R 447 (Bonnes pratiques de prévention – CTN C) et R 472 (dispositif de formation – CTN C et CNRACL) traitent de la maîtrise des risques rattachés à ces interventions en espaces confinés.

La certification intervenant Catec® (par des formateurs certifiés Catec®, exerçant pour des entités habilitées) permet de valider les compétences, connaissances et savoir-faire d'un individu pour tenir ce rôle lors des interventions en espace confiné.

Toute l'activité de formation et de certification au sein du dispositif est suivie et auditée par le Comité d'observation et de suivi (COS).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences de l'intervenant Catec® se déclinent selon plusieurs compétences et sous-compétences :

- compétence 1 : repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;
- compétence 2 : utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement et utiliser les moyens et codes de communication ;
- compétence 3i : maîtriser les procédures d'évacuation de l'espace confiné ;
- compétence 4 : repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné.

La compétence 1 comporte deux sous-compétences principales :

1.1

Repérer les risques liés aux interventions dans un espace confiné.

1.2

Rappeler et appliquer les procédures préalables à toute intervention.

La compétence 2 comporte six sous-compétences :

2.1

Assurer la mise en place des moyens d'accès à l'espace confiné.

2.2

Identifier et utiliser les appareils de mesure fournis pour l'intervention.

2.3

Respecter la procédure de vérification de la qualité de l'air de l'espace confiné et interpréter les mesures.

2.4

Identifier et utiliser les appareils de communication, respecter les codes de communication avec les équipiers.

2.5

Vérifier son équipement et celui des personnes qui pénètrent, tel que précisé dans la procédure de l'intervention.

2.6

Respecter la procédure d'accès à l'espace confiné en vérifiant tous les points exigés.

La compétence 3i comporte les trois sous-compétences :

3.1

En cas d'alerte, d'alarme ou d'accident, suivre le scénario décrit dans la procédure.

3.8

Évacuer calmement l'ouvrage.

3.9

Informé ou faire informer l'encadrement.

La compétence 4 comporte quatre sous-compétences :

4.1

Identifier les risques des espaces confinés qui sont à prendre en compte pour mener son activité professionnelle dans l'espace confiné en sécurité.

4.2

Rester vigilant et attentif aux différents signes de danger.

4.3

Communiquer avec les autres opérateurs en cas de problème : maux de tête, nausée, malaise.

4.4

Reporter les événements ou observations qui pourraient être utiles ou compléter la connaissance des risques dans l'espace.

Pour obtenir le certificat d'intervenant Catec®, le stagiaire devra valider l'ensemble des compétences techniques du

référentiel.

Compétence 1 : repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention.

- 4 sous compétences précisées dans le document de référence sont évaluées.

La totalité des

compétences suivantes sont évaluées.

Compétence 2 : utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens et codes de communication.

Compétence 3i : maîtriser les procédures d'évacuation.

Compétence 4 : repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les formations au titre du maintien – actualisation des compétences comportent les mêmes exigences que pour l'inscription à une première formation :

- notions de balisage ;
- maîtrise de l'utilisation du détecteur de gaz ;
- aptitude médicale à intervenir en espace confiné, à travailler en hauteur, à porter un équipement de secours de protection des voies respiratoires ;
- maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur (dispositif anti-chute : harnais, tripode...) ;
- maîtrise de l'utilisation des équipements de protection individuelle (dont le masque autosauveteur).

Seront de plus précisées :

- les formations déjà suivies au titre du dispositif Catec® : certificat obtenu Catec® et rôle ;
- les activités dans le domaine depuis 3 ans.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1731/>